

PROCÈS VERBAUX

SAISON 2022-2023



JOURNAL FOOT

Numéro de Journal Foot / Publié le :

N°42 - publié le 10 mai 2023



AGENCE
NATIONALE
DU SPORT



LE DÉPARTEMENT

Ardèche
LE DÉPARTEMENT



COMMISSION DES COMPETITIONS JEUNES

PROCÈS-VERBAL N°39

Réunion électronique du 08/05/2023

Présents : LAULAGNET Roselyne, MOMBARD Martine, REBOULET Mathilde, BRESSON Claude, AUBERT Philippe.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Correspondances :

Nous vous rappelons que seules les correspondances émises depuis les messageries officielles (n°affiliation@laurafoot.org) des clubs sont prises en compte par la Commission.

Nous invitons également les clubs à utiliser ces messageries pour leurs échanges.

HORAIRES

Pour donner suite au vote de l'Assemblée Générale du District Drôme-Ardèche de Football du mercredi 7 Septembre 2022 à Valence, les nouveaux horaires des compétitions et les modalités de demandes de modifications de dates et ou d'horaires s'appliquent avec effet immédiat.

Catégories	Horaire Légal	Plages Autorisée
U7	Samedi 10h00	Samedi 09h30-11h00
U9	Samedi 13h30	Samedi 12h30-15h00
U11	Samedi 10h00	Samedi 09h30-11h00
U13	Samedi 13h30	Samedi 12h30-15h00
U15	Dimanche 10h00	Dimanche 09h30-11h00
U18	Samedi 15h00	Samedi 14h00-16h00

Horaire Légal : C'est l'heure officielle qui est affichée, et qui si aucun club ne se manifeste, sera l'heure de la rencontre.

Horaire Autorisé : C'est l'heure qui nécessite la saisie via FOOTCLUBS par le club recevant modifiant son horaire Légal. L'heure autorisée est définie par une plage de possibilités que peut utiliser le club recevant pour organiser sa gestion et son planning des rencontres. Dans ce cas, il n'y a besoin ni de l'accord du District, ni du club visiteur.

Horaire négocié : C'est l'heure qui a été convenu par les 2 clubs par écrit ou par FOOTCLUBS et qui sera soumis à la Commission concernée pour accord définitif.

Périodes pour les demandes de modifications des dates de rencontres :

Période Verte : Jusqu'à J-21 inclus, l'heure est à choisir dans la plage horaire autorisée et ne nécessite pas l'accord du club visiteur.

Période Orange : De J-20 à J-13 inclus, l'heure est à choisir dans la plage horaire autorisée et nécessite l'accord des 2 clubs. La demande doit être faite via FOOTCLUBS et sera validée par la Commission concernée après validation des 2 clubs.





Période Rouge : A partir de J-12, la demande doit être faite par mail à la Commission concernée. La décision de validation reviendra à la Commission au vu du motif sérieux et validé.

En dehors des horaires officiels ou autorisés, les horaires négociés devront être validés par les 2 clubs quelle que soit la période à laquelle la demande a été faite. Dans le cas d'un horaire négocié, même en période verte, l'accord des 2 clubs sera obligatoire.

Les demandes de modifications des horaires doivent être faites via FOOTCLUBS lorsqu'on se trouve en période verte ou orange. Le club visiteur peut solliciter le club recevant pour changer d'horaire. Si accord, le club recevant devra en faire la demande via FOOTCLUBS.

En période hivernale, les rencontres programmées après 14h30 doivent répondre aux exigences de la classification de l'éclairage pour la compétition concernée.

TOURNOIS

Responsable : Roselyne LAULAGNET 06 11 15 53 93.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Rappel : Pour les tournois les règles pour chaque catégorie doivent être appliquées : temps de jeu, nombre de joueurs, surface des terrains.

U7 – U9

Responsable : Martine MOMBARD, 06 14 79 84 22.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

JOURNEE NATIONALE DES DEBUTANTS – 13 MAI 2023.

La Journée Nationale des Débutants (U7-U9) se déroulera le **samedi 13 mai 2023** au Complexe des Combes à **GUILHERAND-GRANGES (07)**.

Cette nouvelle édition de notre traditionnelle Journée Nationale des Débutants s'articulera autour d'une nouvelle formule festive sur la journée !

- **Horaires** : 9h00 – 16h00
- **Matin** : 3 matchs / Village d'animations
- **Pause méridienne** : Défilé des équipes sur le thème des Jeux Olympiques
- **Après-midi** : 3 matchs / Village d'animations

Attention, pour la bonne organisation de cette nouvelle formule, nous sommes dans l'obligation de limiter le nombre d'équipes à 60 équipes U7 et 60 équipes U9. Les inscriptions sont gratuites et chaque enfant repartira avec une récompense individuelle.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions doivent obligatoirement être effectuées avant le mercredi 3 mai 2023. Afin de pouvoir accueillir un maximum de clubs sur cet événement, le nombre d'équipe par club est limité à 3 équipes U7 et 3 équipes U9.





Formulaires d'inscription en ligne sur le site internet du District.

CONTACTS

Jérôme VIAL (CTD DAP) : jvial@drome-ardeche.fff.fr – 06.81.48.89.75

Martine MOMBARD (Responsable catégories U7-U9) : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

U11

Responsable : Philippe AUBERT, 06 80 92 81 87.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaires de pratique : Samedi 10h00.

Feuilles de matchs manquantes du 29 / 04 / 2023, à retourner au District dans les plus brefs délais :

Promotion :

- Poule A : BOULIEU les ANNONAY,
- Poule B : RHONE CRUSSOL,
- Poule C : HOSTUN, CHATUZANGE GOUBET,
- Poule D : PORTES VALENCE,
- Poule E : DONZERE, SUD ARDECHE.

Espoirs :

- Poule B : ST ROMAIN SURIEU, FC RAMBERTOIS,
- Poule D : LARNAGE,
- Poule E : MALISSARD,
- Poule G : RHONE VALLEES,
- Poule H : ST JUST ST MARCEL.

Bourgeois :

- Poule A : FC CHATELET,
- Poule D : ST UZE,
- Poule F : ROMANS PS,
- Poule G : FC CHABEUIL,
- Poule H : RHONE CRUSSOL,
- Poule J : OL CENTRE ARDECHE,
- Poule K : PIERRELATTE,
- Poule M : AT FOOT CEVENNES.

PLATEAUX NON-JOUES :

Les clubs peuvent utiliser les dates libres de cette fin de saison pour programmer les plateaux U11 qui n'ont pu être joués pour différentes raisons. Les retours des feuilles de plateau vers la Commission des Jeunes du district seront alors effectués pour tracer cette pratique.

U13

Responsable : Mathilde REBOULLET, 06 08 82 29 55 (contact hors horaires de bureaux)

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr





Horaires de pratique : Samedi 13h30.

Finales REGIONALES FESTIVAL PITCH U13

Félicitations aux 2 représentants du District lors des Finales Régionales disputées à FEURS (42) ce samedi 6 Mai 2023.

- U13 Garçons : FC MONTELIMAR, 7é.

- U13 Filles : FC EYRIEUX EMBROYE, 3é et qualifiées pour la finale Nationale à CAPBRETON des 3 et 4 Juin 2023.

Finales Drome Ardèche Coupes U13 2023 :

U13G : MONTELIMAR FC - VALENCE OL 1 le samedi 03 juin 13h45 à ROMANS.

U13F : Compte tenu de la qualification du FC EYRIEUX EMBROYE à la Finale Nationale du Festival PITCH U13 des 3 et 4 Juin à CAPBRETON, la Finale Drôme Ardèche U13F devient : VALENCE OL 1 – AS CORNAS le dimanche 04 juin à 10h30 à ROMANS.

Coupe Charles André U13G : le samedi 03 juin à 14h15.

➤ **Coupe Charles André**

Ci-dessous les poules de la demi-finale de la coupe Charles André qui se joue le samedi 13 mars 2023 à 13h30.



COUPE CHARLES ANDRE U13 - 1/2 Finale **Samedi 13 Mai 2023 à 13H30**

POULE 1	POULE 2
FC Cheylarois 1	Montelimar Us 3
Chateaufort Rhone 1	Rhone Crussol 07 3
Davézieux US 3	Annonay FC 1
Fc Peageois 1	O. Valence 3

POUR INFORMATION : LA 1ERE EQUIPE NOMMEE DANS LA POULE ORGANISE LE PLATEAU DE COUPE. LE PREMIER DE CHAQUE POULE PARTICIPERA A LA FINALE LE SAMEDI 03/06/2023 A 14H15 A ROMANS

Merci de bien utiliser pour les coupes, les feuilles de licences et de résultats dédiées que vous retrouvez sur le site du District via les liens suivants :

<https://drome-ardeche.fff.fr/wp-content/uploads/sites/103/bsk-pdf-manager/32c93a04323f31537cb9da0c30799f6c.pdf>

pour la feuille de licences Coupe U13

<https://drome-ardeche.fff.fr/wp-content/uploads/sites/103/bsk-pdf-manager/6dc71e2c837f54d8009e5942865b5818.pdf>

pour la feuille de résultats Coupe U13





U15

Responsable : Roselyne LAULAGNET 06 11 15 53 93.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaires de pratique : Dimanche 10h00.

Coupes QUINTIN et PESTRE

Les 1/2 finales des coupes QUINTIN et PESTRE auront lieu le 18 mai 2023.

Le tirage a été effectué par Martine MOMBARD et Mathilde REBOULLET.

En Coupe Gilbert PESTRE : CHATUZANGE LE GOUBET - PONT LA ROCHE,
LE CHEYLARD – SAINT JEAN DE MUZOLS.

En Coupe JP Quintin : DROME PROVENCE - US MONTELIMAR,
CENTRE ARDECHE – Entente VALLEE JABRON LA VALDAINE.

Dispositions financières retenues pour ces ½ finales :

Le club recevant prend en charge l'Arbitre Central et l'Arbitre Assistant 1.

Le club visiteur prend en charge l'Arbitre Assistant 2

Finales coupes U15 :

Coupe Gilbert PESTRE : Le dimanche 04 juin à 11h15 à ROMANS.

Coupe JP QUINTIN : Le dimanche 04 juin à 15h30 à ROMANS.

U18

Responsable : Claude BRESSON 06 70 03 20 57.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaires de pratique : Samedi 15h00.

Forfait journée : En U18D3 : Poule B – FC TRICASTIN 1 forfait journée 08.

Coupe Vivier BOUDRIER :

Tirage des demi-finales du 18 mai 2023 : GF HERMITAGE TOURNON recevra le FC MONTELIMAR 1.
US VALLEE JABRON/FC VALDAINE 1 recevra l'US MOURS 1.

Dispositions financières retenues pour ces ½ finales :

Le club recevant prend en charge l'Arbitre Central et l'Arbitre Assistant 1.

Le club visiteur prend en charge l'Arbitre Assistant 2

Le vainqueur de la rencontre GF HERMITAGE 1 / FC MONTELIMAR 1 sera considéré comme équipe recevant lors de la finale de coupe.





TRANSITION SAISON 2022-23 vers SAISON 2023-24

Comme voté lors de l'Assemblée Générale du District Drôme-Ardèche de Football du 07 Septembre 2022 à Valence, les compétitions U18 vont s'effacer au profit de la mise en place de compétitions U17 d'une part, et de compétitions U20 d'autre part.

La situation sportive U18 à l'issue de la saison 2022-23, alimentera les différents niveaux (D1, D2 et Brassage) des compétitions U17, mais également des compétitions U20. Les clubs seront donc pré-engagés dans l'application FOOTCLUBS et valideront leurs engagements selon le processus habituels avec des dates limites comme à l'accoutumée (aux alentours du 15 Juillet 2023 pour les D1 et D2, et du 15 Aout 2023 pour le niveau Brassage).

Le tableau des modalités est présenté dans le document support en ligne sur le site du District en rubrique Documents → Documents compétitions → Jeunes.

Retour enquête :

Près des deux tiers des clubs ont répondu à l'enquête lancée par la Commission des Jeunes en vue de recenser les intentions d'inscriptions pour la saison prochaine en U17 et en U20. Ces retours nous confirment déjà la possibilité de mise en place des compétitions sur plusieurs niveaux pour chacune des catégories U17 et U20.

Les clubs n'ayant à ce jour pas retourné le questionnaire sont priés d'y répondre dans les meilleurs délais.



COMMISSION DES ARBITRES

PROCÈS-VERBAL N°37

PERMANENCE ARBITRAGE DU WEEK-END DU 13 et 14 mai 2023

• **MARLHIN Alexandre (06.19.30.88.17)**. Merci de contacter, à partir du samedi matin, uniquement cette personne de permanence pour tout problème lié à l'arbitrage, **et non votre désignateur.**

CONVOCATION POUR LE QUESTIONNAIRE DES CONNAISSANCES THEORIQUES

Vous trouverez ci-dessous la liste des arbitres adultes et jeunes qui sont convoqués pour effectuer le questionnaire des connaissances théoriques.

Vendredi 12 mai 2023 à 19h00 au siège du District Drôme-Ardèche de Football

Cet avis tient lieu de convocation.

Liste des arbitres convoqués :

NOM	Prénom	CATEGORIE
ASTIER	Antoine	District Assistant 2
CHAZALON	Emilien	District Assistant 2
BARBOSA	Laurent	District 4
BENLAKEHAL	Charef Eddine	District 4
BORNIER	Ingrid	District 4
DEYGAS	Philippe	District 4
NAICH	Mostafa	District 4
PIGNON	Kevin	District 4
FOURNIER	Thibaut	District JAD

RÉUNION BILAN DES STAGIAIRES ADULTES ET JEUNES (Séance n°8)

La Commission Départementale de l'Arbitrage vous informe que la réunion bilan des arbitres stagiaires adultes et jeunes qui ont été formés au cours de cette saison sportive aura lieu le vendredi 12 Mai 2023 de 19h00 à 22h00 au siège du District Drôme-Ardèche de Football à GUILHERAND-GRANGES.

Prévoir le nécessaire prise de note.

Cet avis tient lieu de convocation.

La présence à cette réunion bilan (séance N°8 de la formation initiale) est OBLIGATOIRE.

Au cours de cette soirée, chaque arbitre stagiaire recevra son écusson arbitre.





A défaut de votre participation, la Commission Départementale de l'Arbitrage ne renouvellera pas votre licence pour la saison 2023/2024.

Liste des arbitres convoqués :

ARBITRES ADULTES	
NOM	PRÉNOM
AUBE	Florian
BARBIER	Jonathan
BESSET	David
DESILE	Mickaël
DUBUS	Jason
GARANCHON	Giany
HAMRI	Henni
HARDI	Othmane
HERMANN	Magali
JULINA	Jonathan
KAHLOULI	Mohamed
KEM	Benoît
KHUDEEDA LALO	Mahir
LOUIS	Norman
MALOSSANNE	Aurélien
MERBAH	Samir
MONBRUNO	Kinth
MONTROT	Mickaël
SEGUR	Dimitri
VERRECCHIA	Laurent
ZAGUIA	Rida
ZINZOU	Romaric
JEUNES ARBITRES	
NOM	PRÉNOM
AGOSTINO	Angelo
AROUI	Iliès
AZIAGNON	Marc Elie
BADAD	Amir
BILLON	Jules
BOUSHABA	Amir
BOUSHABA	Jasmine
BOYER	Quentin



CAUL	Nathan
CHABERT	Mathéo
CHAMBON	Maël
CURRAT ZOTA	Sébastien
DE LOS MUROS	Esteban
DEHBOUH	Naim
FARDADIS	Nawfal
FRAISSE	Sacha
FREYDIER	Loan
GOUOT	Maxime
GRADEK	Noah
GUERLAIN	Ethan
HAFSOUNI	Nessim
LAURENT	Hugo
LEXPERT	Xavier
MADACI	Dehlia
MAILLARD	Nicolas
MANGIN FRAPPA	Louis
MARESTIN	Pierre
MICHEL	Mathis
MZOUGH	Mohamed Malek
OCHIER GUSTIN	Mathis
PATRON	Ylian
PHILIBERT	Thomas
QUINQUETON	Théo
RAMBAUD	Noa
REVOL	Benjamin
ROSIENSKI	Evann
SAGE	Arthur
VERRECCHIA	Esteban
YOUSOUF	Oumare
YOUSOUF	Abou
ZEKRI	Kaci

STATUT DE L'ARBITRAGE

La commission vous rappelle que vous devez obligatoirement faire un match dans les trois dernières journées de championnat, pour valider votre saison dans le comptage des matchs pour la couverture de votre club au statut de l'arbitrage. (hors cm)





Pour les jeunes :

- **Week-end du 06 et 07 mai 2023**
- **Week-end du 13 et 14 mai 2023**
- **Week-end du 27 et 28 mai 2023**

Pour les adultes :

- Week-end du 29 et 30 avril 2023**
- Week-end du 13 et 14 mai 2023**
- Week-end du 27 et 28 mai 2023**

OBSERVATIONS DES ARBITRES (ADULTES ET JEUNES)

La Commission Départementale de l'Arbitrage vous informe que vos rapports d'observation sont disponibles sur votre espace personnel « portail des officiels » dans la rubrique « rapports ».
A défaut, merci de bien vouloir envoyer un mail à l'adresse : arbitres@drome-ardeche.fff.fr

INFORMATION « PORTAIL DES OFFICIELS »

A compter du mardi 4 avril 2023, un outil permettant de recueillir le ressenti des arbitres suite à leur rencontre à laquelle ils ont officié, doit être mis en place sur le Portail des Officiels. Nous invitons tous les arbitres à utiliser systématiquement cet outil après chaque rencontre, afin de recueillir aussi bien les mauvais que les bons comportements.

ÉCUSSON

Nous avons constaté que beaucoup d'arbitres ne portaient pas l'écusson officiel.

Il est rappelé que celui-ci est obligatoire.

Tout manquement, le règlement intérieur sera appliqué.

Vous pouvez vous en procurer auprès de Roland VIALLET (CTDA), soit par téléphone au 06 15 60 01 54 soit par mail à rviallet@drome-ardeche.fff.fr

INFORMATION « PORTAIL DES OFFICIELS »

A l'attention des Arbitres, Observateurs et Tuteurs

Ceux qui se connectent via l'application « PORTAIL DES OFFICIELS », nous vous demandons d'être vigilants à vos désignations, en allant dans l'onglet « Évènement ».

COMMUNIQUE A L'ATTENTION DES ARBITRES ADULTES ET JEUNES

ENCADREMENT TECHNIQUE DES ÉQUIPES SENIORS ET JEUNES

Depuis le début de la saison, il a été constaté à plusieurs reprises que certains arbitres adultes et/ou jeunes n'appliquaient pas les directives relatives à l'encadrement des équipes par les éducateurs diplômés.

La Commission Départementale de l'Arbitrage vous informe que cette réglementation est toujours en vigueur pour la saison sportive 2022/2023.





Les équipes concernées sont :

- Seniors D1 et D2
- U18 « D1 » et « D2 », U15 « D1 » et « D2 »

De ce fait, nous demandons à tous les arbitres adultes et jeunes qui officient dans ces catégories, de veiller **au pointage des éducateurs diplômés ou non** en respectant scrupuleusement les 2 points indiqués ci-dessous :

- Faire preuve de rigueur sur la correspondance licence et identité des personnes présentes sur le banc de touche.
- Après vérification, inscrire sur la FMI dans la rubrique « règlements locaux » : vérification effectuée et présence des éducateurs.

L'attention des arbitres concernés est plus que jamais appeler sur le respect de ces mesures étant précisé que l'éducateur mentionné sur la FMI doit être présent :

- **Lors de la réunion d'avant match**
- **Lors de la rencontre sur le banc de touche**
- **Lors de la signature de la feuille de match à l'issue de la rencontre**

INFORMATION POUR TOUTE ABSENCE

Nous vous rappelons que pour toute absence (quelque se soit le motif), doit être justifiée par un document (Certificat Médical, Arrêt de Travail, Justificatif Professionnel, etc...) sans cela, nous appliquerons le règlement intérieur .

INDISPONIBILITES

Comme annoncé lors de l'Assemblée Générale, pensez à déposer votre indisponibilité bien **15 jours avant** celle-ci, et surtout de bien la déposer **le vendredi avant 14h00 dernier délai.**

ATTENTION ! DE BIEN COCHER LES CASES LIGUE ET DISTRICT.

Pour tout manquement à cette nouvelle règle, il sera appliqué le règlement intérieur.

RAPPORTS DISCIPLINAIRES

Nous vous rappelons, comme il a été dit lors de l'Assemblée Générale, que **tout rapport doit se faire UNIQUEMENT sur votre « Portail officiels »**. Que ce soit suite à un carton rouge, que ce soit suite à des incidents d'après match ou que ce soit un carton rouge suite à deux avertissements.

Pensez à prendre une photo de votre feuille de match afin d'éviter tout problème.

Celui-ci doit être effectué dans les **48 heures** qui ont suivi votre rencontre.





CHANGEMENT D'ADRESSE POSTALE - N° DE TELEPHONE - D'ADRESSE MAIL

Pour changement de vos coordonnées, que ce soit adresse postale, N° de téléphone ou adresse mail, vous devez faire un courriel **UNIQUEMENT** à la boîte Mail de la **Commission Départementale en Arbitrage** et non ailleurs : arbitres@drome-ardeche.fff.fr

AGENDA PROVISIONNEL DES ACTIONS TECHNIQUES SAISON 2022/2023

MAI 2023

- Vendredi 12 mai :

Formation initiale des arbitres stagiaires adultes et jeunes (séance N°8 : bilan de la saison)

JUIN 2023

- Lundi 19 juin 2023 :

Réunion pour le classement de fin de saison 2022/223

COURRIERS DES ARBITRES

- **TAULEIGNE Damien** : Courriel nous informant de son changement d'adresse postale. Lu et noté.
- **MADACI Dehlia** : Courriel nous adressant ses excuses pour son absence à sa rencontre U15 D3 du 07/05/2023 pour raisons médicales. Lu et noté.
- **LOUIS Normann** : Courriel nous adressant un certificat médical justifiant son indisponibilité jusqu'au 04/06/2023. Lu et noté. Prompt rétablissement.

COURRIERS DES CLUBS

- **ENT. S. LE LARIS** : Courriel nous adressant leurs félicitations à l'arbitre de la rencontre Seniors D5 du 30/04/2023. Lu et noté.
- **A.S. GENISSIEUX** : Courriel nous informant du forfait de leur équipe U15 D5 pour la rencontre du 07/05/2023. Lu et noté.
- **MONTELMAR F.C.** : Courriel nous informant du forfait de leur équipe U15 D5 pour la rencontre du 07/05/2023. Lu et noté.

NOMINATION FINALES U 13 PITCH A CAPBRETON JUIN 2023

La C.D.A. est heureuse et félicite Mademoiselle FOUREL Olwenn pour sa nomination pour sa participation aux Finales U 13 PITCH à Capbreton en Juin 2023. Elle sera la seule représentante de notre District.

Président
Nicolas BRUNEL

Le Secrétaire
Jean-Baptiste RIPERT

